

## TIBET : COMMENT SORTIR DE L'IMPASSE ?

### Compte rendu du déplacement du groupe d'information internationale sur le Tibet à Dharamsala

8 au 11 mai 2013

En début d'année 2013, le groupe d'information internationale sur le Tibet a reçu, à Paris, la ministre tibétaine chargée de l'information et des relations internationales, Mme Dicki Chhoyang, le 9 mars, puis le chef du Gouvernement tibétain en exil, le Dr. Lobsang Sangay, le 17 avril.



*Le Dr Lobsang Sangay, chef du Gouvernement tibétain en exil, avec M. Jean-François Humbert et Mme Catherine Morin-Desailly au Sénat*

**A l'invitation du président du Parlement tibétain en exil, M. Penpa Tsering, une délégation du groupe d'information s'est rendue au siège de l'Administration Centrale Tibétaine, à Dharamsala en Inde, du 8 au 11 mai 2013.**

Conduite par le président du groupe d'information, M. Jean-François Humbert, la délégation était composée de MM. Michel Berson, Bernard Fournier et André Gattolin.

### I. Une nouvelle étape pour la démocratie tibétaine en exil

A la suite des élections de mars 2011 au sein de la communauté tibétaine réfugiée à travers le monde, qui ont conduit au renouvellement du Parlement tibétain en exil et à **l'élection surprise du Dr Lobsang Sangay à la tête du Gouvernement tibétain en exil**, le Dalaï-Lama a transféré à ce dernier l'intégralité de ses pouvoirs politiques.

**Cette dévolution de pouvoirs a achevé de rapprocher les institutions politiques tibétaines, construites dans l'exil depuis 1960, des standards internationaux de la démocratie.** Depuis son élection, le Dr Lobsang Sangay, formé aux Etats-Unis et diplômé de Harvard, a déjà été reçu à un haut niveau dans plusieurs pays démocratiques, mais n'a eu de contacts, lors de ses premiers voyages officiels en France, qu'avec les groupes Tibet du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Le chef du Gouvernement tibétain en exil, qui porte le titre de *Sikyong*, se situe sans aucune ambiguïté dans la continuité de la « **voie médiane** » tracée par le Dalaï-Lama depuis le début des années 1990. Celle-ci consiste à **rechercher une solution négociée avec les autorités chinoises**, revendiquant non pas l'indépendance du Tibet, annexé de fait en 1950, mais simplement **une réelle autonomie dans le cadre de la Constitution de la République populaire de Chine**, qui reconnaît des droits particuliers aux « minorités nationales ».

Les autorités tibétaines se situent aussi clairement aujourd'hui dans la **perspective de la succession du Dalaï-Lama**, qui atteindra cette année l'âge de 78 ans. **La nouvelle organisation de l'Administration Centrale Tibétaine devrait permettre d'assurer la continuité du pouvoir politique.**

Le **XVII<sup>ème</sup> Karmapa Orgye Trinley Dorje**, autorité suprême de l'école karma-kagyu du bouddhisme tibétain, qui a fui le Tibet chinois en 2000 pour se réfugier à Dharamsala, a décliné devant la délégation sénatoriale tout rôle personnel dans la future succession spirituelle du Dalaï-Lama. Il n'en reste pas moins qu'il pourrait, en pratique, constituer un recours dans la période de transition.

La délégation a rencontré la **commission permanente du Parlement tibétain en exil**, qui siège dans l'intervalle des deux sessions plénières de ce dernier, qui ont lieu au printemps et à l'automne.



*M. Jean-François Humbert, président du groupe d'information, aux côtés du président du Parlement tibétain en exil, M. Penpa Tsering*

## **II. La dégradation continue de la situation au Tibet depuis 2008**

Depuis les manifestations du printemps 2008, le Tibet se trouve soumis à une **loi martiale de fait**, avec une forte présence des forces de police et des troupes militaires chinoises, ainsi qu'une grande restriction des mouvements de la population tibétaine. **Le plateau tibétain, bien plus vaste que la seule région autonome du Tibet, est depuis lors fermé aux diplomates occidentaux ainsi qu'aux journalistes non autorisés, et les séjours des touristes y sont très encadrés.**

L'exploitation des richesses naturelles du Tibet, notamment minières et hydrologiques, s'intensifie, au détriment de l'environnement de cette **région absolument vitale pour l'ensemble de l'Asie, car tous les grands fleuves asiatiques y prennent leur source.**

La délégation a rencontré la **directrice du Tibetan Center for Human Rights and Democracy (TCHRD)**, organisme chargé de regrouper et de diffuser internationalement des informations sur la situation des droits de l'Homme au Tibet

La population tibétaine se trouve soumise par les autorités chinoises à une **politique de sinisation dûment planifiée**, avec la marginalisation de la langue tibétaine dans l'enseignement, tandis qu'une **politique de sédentarisation forcée** est imposée aux nomades tibétains, en contravention avec la Convention internationale pour les peuples déplacés dont la Chine est signataire.

**Les atteintes au patrimoine culturel et religieux du Tibet sont multiples.** La dernière en date est la destruction, sous couvert de « modernisation », des quartiers anciens de Lhasa entourant le temple du Jokhang, haut lieu sacré classé par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité. Dans les zones rurales, les Tibétains subissent des **confiscations de terres au nom du développement.**

**Selon le TCHRD, les faits de stérilisation forcée de femmes tibétaines, voire dissimulée sous la forme d'opérations bénignes, sont avérés.**

La liberté de mouvement des Tibétains se trouve très contrainte. Alors que, jusqu'en 2008, un flux annuel de 3 000 à 3 500 Tibétains réussissait à gagner l'Inde *via* le Népal, celui-ci est aujourd'hui presque tari. **Dimensionné pour héberger en transit 300 personnes à la fois, le centre d'accueil des réfugiés de Dharamsala n'abritait plus que onze personnes lorsque la délégation l'a visité.**

La délégation a rencontré de jeunes Tibétains récemment arrivés du Tibet chinois. Ceux-ci ont témoigné de la très grande difficulté, désormais, à franchir l'Himalaya pour quitter le Tibet, **la police népalaise arrêtant les réfugiés tibétains pour les remettre à la police chinoise.** Ils ont indiqué que leur motivation à s'exiler résidait dans **l'absence de liberté d'expression et de religion** au Tibet, ainsi que dans **l'impossibilité de suivre des études autrement** qu'en chinois et à un coût très élevé. Certains d'entre eux n'excluent

pas de revenir au Tibet, où ils ont laissé leur famille, après avoir reçu en Inde ou en Occident la formation de leur choix.

La délégation a également rencontré le **secrétaire général du ministère de l'information et des relations internationales, M. Tashi Phuntsok**, qui a confirmé l'importance du soutien que la population française, ainsi que certains de ses élus locaux et nationaux, apportent au peuple tibétain. **Il a regretté que cette sympathie exprimée à la base ne se traduise pas en soutien politique plus affirmé de la part du Gouvernement français.** Il a souhaité que l'Union européenne nomme un **coordinateur pour le Tibet**, comme la résolution européenne récemment adoptée par le Sénat le préconise. Il a estimé important de rappeler au nouveau responsable de l'Union européenne pour les droits de l'Homme qu'il doit retenir parmi ses priorités l'amélioration de la situation du peuple tibétain.



*La délégation avec le secrétaire général du ministère de l'information et des relations internationales, M. Tashi Phuntsok*

### **III. Les immolations par le feu : quel sens leur donner ?**

La délégation a évoqué avec plusieurs de ses interlocuteurs, aussi bien à Paris avant son départ pour l'Inde, que sur place à Dharamsala, la question des auto-immolations par le feu qui ont débuté à la fin de l'année 2010 et se multiplient depuis 2012.

La signification réelle de ces actes spectaculaires, qui avaient déjà dépassé la centaine lorsque la délégation s'est rendue à Dharamsala, est souvent mal comprise.

Bien sûr, **les immolations ne sont pas le résultat d'un « complot séparatiste » de la part de la « clique du Dalaï-Lama »,** ainsi que le pouvoir de Pékin qualifie les autorités tibétaines en exil.

A cet égard, les **messages répétés** adressés par le Dalaï-Lama, comme par le Dr Lobsang Sangay, à destination de l'ensemble du peuple tibétain sont très clairs : **la vie de chaque Tibétain est précieuse, et rien ne peut justifier de la sacrifier**, aussi dure que soit l'oppression exercée par les autorités chinoises.

Pour autant, les auto-immolations ne sont pas des actes suicidaires de la part de personnes désespérées ou dépressives.

Il importe de préciser que, contrairement à une perception courante mais néanmoins erronée, elles ne sont pas le fait uniquement de moines ou de nonnes bouddhistes. Les laïcs sont de plus en plus nombreux à prendre cette décision dramatique, notamment des Tibétains très jeunes, mais aussi des pères ou des mères de famille.

Ainsi que les interlocuteurs de la délégation l'ont souligné avec force, **les auto-immolations sont des actes de protestation politique.** Elles doivent être considérées comme l'expression ultime d'un peuple qui a fermement choisi la voie de la non-violence.

En choisissant de faire le sacrifice de leur vie, les Tibétains qui s'immolent par le feu veulent manifester leur **désaccord radical avec la politique menée par la Chine au Tibet depuis soixante ans**, et aggravée depuis 2008, et adresser un **appel à la conscience de la communauté internationale.**

Pour l'instant, ces actes que l'on ne peut que déplorer, mais qui témoignent d'un grand courage, semblent totalement dénués d'effets pratiques. Le pouvoir de Pékin n'y répond que par une répression accrue, criminalisant les personnes qui survivent à leur propre immolation et s'en prenant aux familles et à l'entourage proche des immolés.

**Quant à la communauté internationale, elle apparaît, dans son ensemble, indifférente au drame que vit le peuple tibétain.** Sauf rares exceptions, les immolations ne sont pas un sujet jugé important par les médias occidentaux, et les droits des Tibétains, qui incluent celui de bénéficier d'une autonomie réelle, ne font l'objet que d'échanges convenus et discrets lors des rencontres diplomatiques bilatérales, comme au sein des instances internationales multilatérales.

La délégation a perçu chez certains de ses interlocuteurs représentant les organisations non gouvernementales et politiques tibétaines, une **réelle déception** à l'égard des pays démocratiques occidentaux ou asiatiques. **La stratégie de la « voie médiane » est de plus**

en plus contestée par les Tibétains en exil, notamment par la jeune génération, dans la mesure où elle n'a pas, pour l'instant, produit les résultats espérés. Néanmoins, il demeure tout à fait évident pour tous les responsables tibétains rencontrés que seul un **attachement indéfectible à la non-violence** peut permettre au peuple tibétain de continuer à bénéficier de la sympathie des opinions publiques dans les pays démocratiques.

**La délégation sénatoriale et, au-delà, tous les membres du groupe d'information, sont convaincus qu'il est urgent que les**

**gouvernements des pays démocratiques, et singulièrement ceux des Etats membres de l'Union européenne, manifestent par des actes concrets leur vive préoccupation à l'égard de la spirale de violence et de répression dans laquelle les autorités chinoises se sont engagées au Tibet.**

**Seul ce ferme soutien peut contribuer à modifier la stratégie du pouvoir de Pékin à l'égard des Tibétains, et permettre de parvenir un jour, par la négociation, à une solution mutuellement bénéfique pour le peuple tibétain et pour le peuple chinois.**

#### Composition de la délégation



**M. Jean-François HUMBERT**  
Président du groupe d'information  
Sénateur (UMP) du Doubs



**M. Michel BERSON**  
Membre du groupe d'information  
Sénateur (SOC) de l'Essonne



**M. Bernard FOURNIER**  
Membre du groupe d'information  
Sénateur (UMP) de la Loire



**M. André GATTOLIN**  
Membre du groupe d'information  
Sénateur (ECOLO) des Hauts-de-Seine

Pour en savoir plus : [www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_634.html](http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_634.html)